



Compte rendu Commission outremer vendredi 29 mars 2024

Ordre du jour de la réunion

- Point 1 - Situation psychosociale Martinique
- Point 2 - Information d'étape sur Enquête Risques Psychosociaux en Guyane
- Point 3 - Information d'étape sur le déploiement de la réforme des rédactions OM
- Point 4 - Présentation de l'organisation de la direction des médias du pôle Outre-mer
- Point 5 - Jeux Nationaux d'Entreprises mai 2024 en Martinique
- Point 6 - Festival la 1ère à Marseille
- Point 7 - Questions diverses

Pour la Direction : Sylvie GENGOUL, Fabien AMET, Laurent CORTELL, Nicole AMILCAR, Bénédicte GAMBEY, Gilles DEROUET, Frédéric AYANGMA, Pascale LAVENAIRE, Djéloul BELGHIT, Jean-Philippe LEMEE, Sylvain GUIDOT, Muriel BARTHELEMI, Toufaily ANDJILANI

Pour la Commission OUTREMER : Jean-Hugues LEC KAO, Abal-Kassim ALI COMBO, Edwige SAINT THOMAS, Dimitri CHOI, Frantz MONTOBAN, Dave WAHEO HNASSON, Malia-Lafaela LIUFAU, Guilhem FRAISSINET

En préambule, Sylvie GENGOUL Directrice du Pôle OUTREMER, indique qu'elle ne peut entamer cette réunion sans évoquer la disparition tragique de deux de nos collègues martiniquais, Olivier et Gérard, deux drames qui ont ébranlé notre communauté de travail. Affectée à titre personnel, elle s'est aussi exprimée sur ce qui a pu être perçu comme une forme de silence, face à ces deux drames...que tout propos de sa part, durant cette période aurait été mal interprété, compte tenu de la violence des attaques qui arrivaient de partout.

Elle nous précise par ailleurs être restée en contact avec tous ses Directeurs, Directrices touché(es) de près ou de loin par ces affaires, mais également les familles, durant toute cette période.

Elle a aussi évoqué la disparition d'un 3^{ème} collègue de la Nouvelle Calédonie, dans des circonstances différentes, Cédric Wakahugnème.

Point 1 - Situation psychosociale Martinique

La Martinique a été violemment secouée ces deux derniers mois par deux suicides, à deux semaines d'intervalle : le premier concerne un ancien collègue Directeur Régional, et le second, celui d'un collègue JRI, encore en activité au moment des faits. Ces deux disparitions intervenues sur le sol martiniquais, ont particulièrement impacté les stations de Martinique et de la Guyane.

Le Président de la Commission Outremer évoque des attaques dont il a été victime, dans le cadre de sa fonction de Secrétaire du CSE de Martinique la 1^{ère} (Réseaux sociaux, tracts, verbales), au prétexte que l'organisation syndicale majoritaire à laquelle il appartient et lui-même, auraient pris trop de temps à réagir...

Il explique avoir pris le temps de l'analyse et de la réflexion pour faire le meilleur choix, face à ces deux drames qui ont servi de catalyseur à l'expression d'un mal être au sein de la station... s'en est suivi un CSE extraordinaire au cours duquel, Direction et Elus ont validé le principe de l'ouverture d'une enquête pour Risques Psychosociaux. Un cabinet a été retenu depuis (INDIGO), et devrait débiter son travail cette semaine...

Pascale LAVENAIRE, Directrice Régionale de Martinique la 1^{ère} fait état des mesures qui ont été prises immédiatement à la suite de ces deux disparitions : rassemblements collectifs, cellule d'écoute, entretiens individuels, communication de crise, etc.

Elle résume les grandes lignes du cahier des charges qui a été réalisé conjointement avec le Secrétaire du CSE, avant d'être soumis aux différents cabinets auditionnés.

Les résultats de ce diagnostic sont attendus fin avril, pour la mise en place d'un plan d'action fin juin.

Le Président de la Commission insiste sur l'urgence des réponses qui devront être apportées par cette enquête, aux salariés.

(Il est fait état d'une tentative de suicide d'un salarié à Saint-Pierre et Miquelon. Selon le Directeur Régional de cette station, les outils d'accompagnement existent dans ce type de cas, mais la difficulté réside dans l'acceptation de l'accompagnement par le salarié concerné.)

Enfin, à la question posée sur un dépôt de plainte pour diffamation qui aurait été déposé par FTV et la Directrice Pôle, dans le cadre de ces affaires, la réponse est affirmative mais nous n'en saurons pas plus...

Point 2 - Information d'étape sur Enquête Risques Psychosociaux en Guyane

Ce point est lié précédent, car une enquête similaire avait été menée à Guyane la 1^{ère} et l'idée était de savoir si les préconisations faites par le Cabinet étaient appliquées, et si elles avaient porté leurs fruits. A ce stade, les membres de la Commission indiquent que cet état de mal être chez certains salariés se retrouve dans d'autres stations telles que Mayotte par exemple, et invitent la Direction à ne pas attendre que les situations se dégradent pour apporter les bons outils managériaux, et les moyens humains nécessaires à la réalisation de nos missions. Par ailleurs, pour qu'il y ait une relation de confiance entre la Direction et les salariés, il est primordial que les engagements pris, soient tenus.

La Directrice du Pôle Outremer souhaite préciser qu'il y a aussi des endroits où les choses se passent plutôt bien, notamment les sites où le dialogue social est de bonne qualité, et qu'il ne faut pas laisser croire que les Directions restent inactives. Selon elle, les diagnostics ne peuvent apporter toutes les réponses, et que la volonté mutuelle d'agir ensemble doit prévaloir...« Il n'est pas normal par exemple que certaines informations internes se retrouvent sur des blogs dont l'unique objectif est de nous salir » Elle réfute aussi l'idée selon laquelle la Direction manquerait de courage dans la prise de décisions et revient par ailleurs sur l'accompagnement financier qu'elle a mis en place depuis son arrivée.

Pour revenir à la Guyane, suite à l'alerte du Secrétaire du CSE de Guyane la 1^{ère}, une enquête diligentée par la Direction du Pôle outremer a été menée durant plusieurs mois par le Cabinet SECAFI en 2023.

La Directrice Régionale de Guyane la 1^{ère} confirme bien que ce diagnostic a pointé du doigt certaines situations qu'elle ignorait. Les ateliers mis en place durant cette période, même si ils comptaient peu de participants, ont été très utiles puisqu'ils ont fait ressortir par exemple des problèmes de planification, ou encore la méconnaissance des procédures globales.

Un tableau nous a été présenté durant cette rencontre, il en ressort 35 préconisations faites par le cabinet, dont 18 prioritaires...hiérarchie prioritaire établie par les salariés eux-mêmes présentée en CSE local.

Selon la Directrice Régionale, 80% de ces mesures ont déjà été mises en application dans la station, mais s'interroge sur certains points comme la préconisation indiquant qu'il faut éviter de nommer directement un rédacteur en chef issu sa rédaction, à un premier poste d'encadrement... elle estime qu'il faut faire confiance à une Direction sur ce type de choix qui s'analyse au cas par cas...

Le Secrétaire du CSE de Guyane la 1^{ère} (et membre de la Commission) apporte une précision sur le nombre de salariés ayant été entendus par SECAFI, 55 au total...et revient sur la genèse de ce diagnostic : manque de reconnaissance des activités, mésentente entre salariés, manque de communication entre encadrants et opérationnels générant des situations de stress.

Il précise que bon nombre de ces salariés n'ont pas été facilités dans leur planification pour se rendre à ces ateliers.

L'un des axes prioritaires selon lui, cette préconisation que l'on pourrait intituler « vis ma vie », qui permettrait aux salariés de s'intéresser aux métiers de leurs collègues et de mieux appréhender les difficultés aux différents postes.

Le Plan de Développement des Compétence 2024 (amendé par le cabinet) quant à lui, qui permettrait d'identifier les carences et compétences des uns et des autres, n'a toujours pas vu le jour selon le Secrétaire du CSE

... autre demande des salariés, la mise à jour de l'organigramme qui a connu beaucoup de modifications depuis 24 mois, et une surcharge de travail toujours aussi importante.

En bref, le Secrétaire du CSE de Guyane la 1^{ère} reconnaît qu'il y a des choses qui ont été faites, mais précise qu'il reste encore beaucoup d'actions à mettre en place...

Point 3 - Information d'étape sur le déploiement de la réforme des rédactions OM

Le projet de réforme des rédactions outremer a été déployé au cours du dernier trimestre 2023, après information aux différentes instances, avec l'ambition d'un déploiement à effectif constant. Rappelons que la strate des rédacteurs en chef adjoints a disparu et qu'une nouvelle fonction est apparue dans l'organigramme, le Directeur des Contenus et de l'Information. Le traitement de l'information a été revu, puisque dorénavant, il est question d'approche à 360° (Radio, TV, Web) en dissociant « l'actu chaude » de « l'actu froide ». Une place prépondérante est accordée au numérique.

Les avis sur sa pertinence et sa mise en place différaient d'une station à l'autre...

Nous avons donc voulu faire un point d'étape et procédé à un tour de table au cours de cette réunion.

Le Secrétaire de CSE de la Guyane, précise que, même si il n'a jamais été contre ce projet de réforme, le problème d'effectif s'est rapidement posé, que ce soit à l'encadrement, ou pour les équipes sur le terrain.

La Réunion qui est la première station à s'être dotée d'un DCI, est aussi la 1^{ère} à s'en être séparée pour des raisons d'incompatibilité...ce poste est donc de nouveau en consultation alors que tous les postes de Rédacteurs en chef et Responsables d'édition ont été comblés. Le Directeur Régional reconnaît des difficultés de planifications des encadrants, notamment au regard des amplitudes de travail, mais précise que sa station détient déjà 6 semaines de stock d'une série thématique pour le JT soir pour ce

qui est de l'actu froide par exemple. A contrario, Il regrette que les publications web arrivent trop tardivement dans la matinée.

Les membres de la Commission rappellent qu'ils avaient alerté sur la gestion des effectifs et les difficultés à trouver les bons profils d'encadrants.

Par ailleurs, la notion du traitement « chaud-froid » semble ne pas être bien comprise de ces mêmes encadrants qui ont du mal à s'adapter à cette nouvelle culture média.

En Nouvelle Calédonie, notre collègue membre de la Commission Outremer évoque une grande expérimentation qui n'est pas comprise des 2/3 de la rédaction qui n'y adhère pas. Il fait état d'équipes exténuées à qui l'on demande de fournir plus, et de Responsables d'Édition dont le périmètre d'action n'est pas clair. Il est urgent de sortir de cette phase de rodage, d'autant que le management du DCI actuel semble poser quelques problèmes au quotidien.

La Directrice Régionale de la Nouvelle Calédonie réfute l'idée selon laquelle les équipes seraient exploitées. Au contraire, certains journalistes verraient cette réforme comme une opportunité de s'essayer à de nouveaux exercices.

La Directrice du Pôle, répond que l'effectif n'est pas forcément le nœud du problème, mais bien l'appropriation de cette nouvelle réforme qui doit faire vivre 4 médias à la fois (Radio, TV, Web, Réseaux sociaux). Elle attend de ses équipes « qu'elles fassent mieux, mais pas forcément plus... l'objectif étant que nos publics nous regardent et reconnaissent notre efficacité... »

Laurent CORTELL, Directeur de l'information du Pôle Outremer rappelle que nous sommes au point de départ de cette réforme, et qu'il faut lui donner le temps de de s'installer, « sans perdre de temps ...Ça va payer, mais il faut nous donner un peu de temps... »

En Guadeloupe, le Directeur Régional se félicite d'avoir trouvé 3 bons profils de Rédacteurs en chef au sein même de sa station. Il évoque deux licenciements récents de journalistes qui auraient laissé des traces et pourraient, en partie, expliquer cette défiance face à la réforme. Malgré tout, le journal de Guadeloupe la 1^{ère} ferait selon lui 80% de part d'audience, « la matinale fonctionne très bien et notre crédibilité revient petit à petit.. »

En Martinique, selon la Directrice Régionale, les choses se mettent en place au fur et à mesure, mais indique que le fait de bousculer les habitudes peut déranger même si tout le monde reconnaît qu'il faut que ça change. L'une des grosses difficultés consiste à former les nouveaux rédacteurs en chef à cette réforme, alors même que l'on constate une forme de désengagement général, notamment suite aux deux drames récents. Malgré tout, elle se félicite de l'évolution de nos contenus.

Le Président de la Commission regrette que les projections faites par le Pôle Outremer en matière d'encadrement ne soient pas encore totalement abouties, créant des tensions dans la planification des Rédacteurs en chef et des Responsables d'édition. La Direction estime que l'encadrement de manière globale, devrait tourner autour de 20% de l'effectif d'une rédaction...

Le Directeur de Mayotte la 1^{ère} explique que dans l'ensemble, cette réforme est plutôt bien comprise, d'autant que les équipes travaillaient déjà selon ce modèle. Il indique cependant être confronté à un problème d'effectif, notamment au regard de la situation compliquée du territoire.

Il est donc compliqué pour l'instant de faire du décryptage par exemple.

Notre collègue de Mayotte, précise qu'il faudrait accompagner les journalistes les plus anciens si l'on veut donner une chance à cette réforme, et notamment ceux qui seront amenés à quitter leurs anciennes fonctions d'encadrants.

En Polynésie, les débuts ont été très difficiles d'après notre collègue membre de la Commission, mais les choses se passent plutôt bien

Point 4 - Présentation de l'organisation de la Direction des Médias du Pôle Outre-mer

Cette nouvelle Direction créée depuis deux mois au sein du Pôle Outremer nous a été présentée lors de cette rencontre.

Son Directeur est Monsieur Emmanuel TOURPE, ancien de la RTBF, et celui-ci précise qu'il a adhéré immédiatement à ce projet, car selon lui, c'est un projet visionnaire.

Au contraire de la Direction de l'information qui décide de ce que l'on va montrer au public, la Direction des Médias elle, s'occupe de « à qui on adresse ces contenus, avec quel format, dans quelle temporalité et avec quelle écriture... ». L'idée est de rendre plus impactant, ce qui est produit, de donner une meilleure visibilité à nos productions tout en étant au service des stations.

A la probable interrogation : « encore une direction de plus ! », la Directrice du Pôle Outremer répond que « si nous continuons à produire sans savoir à qui on distribue, on est morts »

Point 5 - Jeux Nationaux d'Entreprises mai 2024 en Martinique

Cette année, les Jeux Nationaux du Sport d'Entreprise se dérouleront du 8 au 12 mai 2024 en Martinique, et le CSE de Martinique la 1^{ère} a eu l'idée de lancer une invitation à tous les Secrétaires de CSE de l'Outremer afin de défendre les couleurs des 1ères sous une seule et même bannière.

...2500 athlètes attendus toutes entreprises confondues, 25 disciplines...

En collaboration avec la Direction, pour cette édition, nous aurons donc le plaisir d'accueillir sur notre territoire les délégations de la Guadeloupe, de Malakoff, de la Réunion, soit 80 salariés au total en comptant les athlètes martiniquais (es).

L'investissement pour notre CSE est lourd, c'est pour cette raison que nous avons sollicité financièrement la Direction du Pôle Outremer.

Plus que les performances, nous avons considéré que c'était une belle opportunité de développer un esprit de cohésion entre collègues de tous horizons.

Notre Direction Régionale s'est occupée principalement de l'aspect partenariat avec la ligue des Sports d'Entreprises.

Point 6 - Festival la 1ère à Marseille

La Directrice du Pôle Outremer a souhaité mettre en place ce Festival pour aller à la rencontre du public, pour montrer au monde en quoi les Outremers sont porteurs de quelque chose.

Du 30 mai au 2 juin, dans un espace dédié, qui s'appelle « La Friche La Belle de Mai » en plein centre de la capitale Phocéenne, auront lieu des rencontres littéraires, des performances culturelles, danse, concerts en live et autres découvertes gastronomiques